



26 janvier 2023

(23-0629)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

AUSTRALIE: RÈGLEMENT DE 2022 PORTANT MODIFICATION DE LA LOI SUR
LE DROIT D'AUTEUR (PROTECTION INTERNATIONALE)

Membre présentant la notification	AUSTRALIE
--	-----------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Règlement de 2022 portant modification de la Loi sur le droit d'auteur (protection internationale)
Objet	Droit d'auteur et droits connexes
Nature de la notification	[X] Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle [] Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2023/IP/AUS/23_0681_00_e.pdf
Situation de la notification	[] Première notification [X] Modification ou révision du texte juridique notifié [] Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/AUS/18 , IP/N/1/AUS/C/24 ; IP/N/1/AUS/C/19 , IP/N/1/AUS/10 ; IP/N/1/AUS/C/15 ; IP/N/1/AUS/C/4 ; IP/N/1/AUS/1/Add.6 ; IP/N/1/AUS/1/Add.6/Suppl.1
Brève description du texte juridique notifié	
Le Règlement met à jour la protection accordée aux pays étrangers en vertu du Règlement de 1969 sur le droit d'auteur (protection internationale). Il étend la protection pour les utilisations secondaires des enregistrements sonores en Australie aux enregistrements provenant de sept autres pays qui offrent une protection équivalente aux enregistrements sonores australiens.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	1 ^{er} janvier 2023
Autre date	Publication: 15 décembre 2022

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	13 janvier 2023
Autres renseignements	<p>Le Règlement de 2022 portant modification de la Loi sur le droit d'auteur (protection internationale) peut également être consulté à l'adresse suivante: https://www.legislation.gov.au/Details/F2022L01665</p> <p>La Loi de 1968 sur le droit d'auteur (la Loi) peut être consultée à l'adresse suivante: Loi de 1968 sur le droit d'auteur (legislation.gov.au)</p> <p>Le Règlement de 1969 sur le droit d'auteur (protection internationale) peut être consulté à l'adresse suivante: Règlement de 1969 sur le droit d'auteur (protection internationale) (legislation.gov.au)</p>
Organisme ou autorité responsable	<p><i>Attorney-General's Department</i> (Département du procureur général) 3-5 National Circuit Barton ACT 2600</p> <p>Téléphone: +61 2 6141 6666 Courrier électronique: Copyright@ag.gov.au Site Web: www.ag.gov.au</p>

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.